

CAP CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Maçon



DOMAINES D'ACTIVITÉS

- Le maçon est le premier intervenant du chantier. Son action commande celle de tous les autres corps d'état qui le suivent sur le chantier. Sa responsabilité est donc importante dans le respect des délais.
- Sans renoncer à la taille de pierre et à l'ornementation, art essentiel à l'entretien du patrimoine historique, les métiers de la maçonnerie et du béton armé s'ouvrent désormais à des activités connexes telles que la réalisation de la totalité du clos et du couvert, allant des fondations à la pose des tuiles, en passant par la réalisation des conduits de fumée et des enduits de façade.
- À l'issue de la formation le titulaire du CAP IT est amené à intervenir dans des entreprises de toutes tailles spécialisées dans la construction. L'industrie et la fonction publique offrent également des postes à tous les niveaux.

CONTENUS

Les enseignements sont répartis en 2 domaines :

Compétences enseignées

Bâtir avec des pierres, des briques, des parpaings ou des moellons assemblés avec des matériaux de liaison
Dosage des mortiers et différence entre tous les types d'enduits
Apprentissage du maniement des outils à main et outils mécaniques

Organisation des enseignements

Enseignement général :
18 heures par semaines
Enseignement professionnel :
22 heures par semaines
Formation en entreprise :
80 semaines sur 2 ans

ADRESSE

9 RUE GUSTAVE EIFFEL
CS 40420
68700 CERNAY CEDEX
HAUT-RHIN - ALSACE

CONTACTS

ACCUEIL DU CFA

03 89 75 90 28
CFABTP.CERNAY@YAHOO.FR

La formation en centre est complétée par des périodes de [stage au CFA](#).

MODALITÉS

Rythme

- 420 heures de cours au CFA + 60 heures de stage pratique en centre
- 10 mois de septembre à juillet
- Formation à temps plein 40 heures / semaine d'alternance
- Alternance de période au CFA et en entreprise

Public concerné

- À partir de 15 ans et jusqu'à 25 ans

Conditions d'accès

Niveau minimum : sortie classe de 3^{ème}

Validation

Examen final en 2^{ème} année comprenant 3 parties :

- Épreuves pratiques passées par contrôle en cours de formation (CCF)
- Épreuves d'enseignement général et technologique passées en ponctuel
- Diplôme de l'Éducation Nationale

Poursuite d'études

- BP (Brevet Professionnel) Maçon
- BAC PRO (Bac Professionnel) ORGO (Organisation et Réalisation du Gros-Œuvre) : accès pour les élèves motivés ayant un bon niveau scolaire.